

COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 28 JANVIER 2010

Présents : Christian VUILLAUME, Alain MAIGROT, Jean-Jacques MUTIAUX, Philippe GUYOT, Denis BURY, Franck GUIGNERET, Isabelle HEINIS, Gabrielle RIZZI, André SAILLARD Laurent MACLE

Excusé : Patrick NICOD

secrétaire de séance : Alain MAIGROT

1. Eau

- Protection du captage

Monsieur le Maire présente le projet d'arrêté préfectoral concernant la protection du captage de la source de Chambon. Cet arrêté prévoit un système de protection avec une clôture et un portail fermant à clef, une interdiction de construire dans le périmètre de protection ainsi qu'une réglementation des pratiques agricoles.

Une enquête publique aura lieu une fois que les deux communes concernées auront approuvé par délibération, le projet d'arrêté proposé par la DDASS.

Une fois l'arrêté signé par le préfet, les communes disposeront d'un an pour réaliser les travaux de protection du captage.

Enfin, les communes doivent avoir un taux de rendement de 70% minimum, c'est-à-dire moins de 30% de perte et de fuite sur leur réseau.

Le conseil approuve l'arrêté et donc l'ouverture de l'enquête publique.

- travaux sur le réseau d'eau

Les travaux devraient commencer prochainement, en fonction des conditions météorologiques. Des contacts ont été pris auprès de différentes banques afin que celles-ci fassent des propositions de financement. Au vue de ces propositions et du montant final de la facture, le conseil décidera de faire ou non un prêt pour financer ces travaux.

- Facturation de l'eau

A compter de 2010, il est décidé de facturer l'eau en deux fois. Une première partie (correspondant à la part abonnement) en juin et une autre (la part consommation) en fin d'année.

2. Logements communaux

- Logement sous la mairie

Suite au départ des locataires, le conseil décide de louer l'appartement situé sous la mairie à Mlle Macle Alexandra, à compter de la fin mars. Avant son entrée, des travaux d'isolation et de pose d'un conduit de cheminée seront effectués.

- Logement de la cure, chez Monsieur Nicod

Il faut changer le chauffe-eau qui est en panne. Monsieur Nicod propose de profiter de ce changement pour le mettre dans la cuisine de l'appartement, sachant qu'actuellement il est dans la cave des vigneron. Cette solution est à étudier pour voir si elle n'engendre pas trop de travaux. Monsieur Nicod prend contact avec un plombier afin d'évaluer la faisabilité et d'obtenir un devis.

- Logement de l'ancienne école, chez Mme Lapierre

Il faudrait envisager d'installer un système de fermeture de la porte car certains visiteurs se présentent souvent à l'École d'Autrefois et laissent cette porte ouverte

3. Urbanisme

- Dossier Cartier

L'indivision Cartier a déposé un mémoire devant le tribunal. L'avocat de la commune prépare un mémoire en défense. Un rendez-vous avec l'avocat est prévu en février afin de faire le point sur le dossier.

- Contrôle de conformité

Depuis le 1^{er} janvier 2010 le maire a en charge de réaliser les contrôles de conformité afin de vérifier le respect des permis de construire. Ils seront réalisés par le maire et le conseiller délégué à l'urbanisme.

4. Alambic municipal

Un expert est passé suite à l'explosion de l'alambic. Il est irréparable. Le conseil décide d'en acheter un d'occasion et d'envisager de faire restaurer le deuxième alambic. Le tarif de la location pour la saison 2009/2010 est fixé à 36€ la journée.

5. Déneigement

Pour résoudre le problème des voitures qui gênent le passage de la lame à neige, il est décidé de prendre un arrêté interdisant le stationnement des véhicules dans la rue durant la saison hivernale.

Il est également décidé de faire payer aux personnes concernées les passages de Monsieur Daumard pour le déneigement des chemins qui ne mènent pas à des habitations.

Le problème du salage des rues est également soulevé. Il faudrait que la saleuse passe juste après la lame à neige pour être efficace. Monsieur Guyot s'occupe de voir comment il est possible d'adapter une saleuse sur le tracteur de Mr Daumard. En attendant de trouver une solution Laurent Macle propose d'aider Denis Bury pour le salage.

Un panneau « route non déneigée » sera installé rue des Carabins.

6. Diagnostic sur les arbres de la RD5

L'arbre situé à l'entrée sud du village doit être coupé car il menace de tomber. Le Conseil Général propose de couper cet arbre et d'aménager l'espace ainsi libéré. Le conseil municipal décide à l'unanimité moins une voix contre, de faire couper cet arbre.

Le conseil donne son accord pour lancer une étude paysagère pour la sortie nord du village. Cette étude consisterait à diagnostiquer l'état sanitaire des arbres et à voir quelles essences pourraient être replantées. Cet aménagement respecterait le caractère du site classé du Château-Chalon.

7. Préparation budgétaire

Monsieur le Maire considère que les investissements pour la protection et la rénovation du réseau d'eau potable doivent être au cœur de ce budget 2010.

De plus, il faudra intégrer la suite du financement du centre de secours de Voiteur/Domblans (4000€) et ainsi que les aménagements forestiers (environ 5000€). Prévoir aussi l'isolation de l'appartement de la mairie, le tubage de la cheminée, le remplacement du chauffe-eau au logement de la cure, l'acquisition d'un alambic et d'une saleuse.

Si le budget le permet, il serait souhaitable d'envisager la rénovation de la salle de mairie et il faudrait également programmer la restauration du tableau qui avait été entreprise lors des journées du patrimoine de 2008. La Fondation du Patrimoine pourrait être sollicitée. Il reste environ 1500€ à répartir entre l'ASPECC et la Commune.

8. ONF : programme des travaux

Monsieur le Maire présente le programme détaillé des travaux proposés par l'ONF. Monsieur Mutiaux est chargé d'estimer quels travaux sont effectivement prioritaires et pour quel montant afin de pouvoir les inscrire au budget.

Questions diverses

- Compteur des agriculteurs : il est prévu de mettre en place un carnet dans lequel chaque utilisateur de la borne située à la sortie du village noterait sa consommation, à chaque prélèvement, ceci afin d'éviter le déficit enregistré chaque année. .

- Numérotation des rues : il faut commencer par installer toutes les plaques avec les noms des rues. Ensuite il faudra voir pour numéroter les habitations et enfin il faudra petit à petit inciter les habitants à avoir une boîte aux lettres. Tout ceci étant fait dans le but de faciliter le repérage des habitations pour la distribution du courrier ou la livraison des bacs par le SICTOM entre autre.

- Réunion avec les acteurs économiques. Le maire propose de réunir tous les acteurs économiques du village (vignerons, restaurateurs, artisans...). Un courrier leur sera adressé pour leur proposer cette réunion destinée à écouter leurs demandes avant le vote du budget 2010.

- Activités des aînés : le 4 février une réunion de présentation d'un projet d'atelier d'exercice visant à travailler l'équilibre a eu lieu. Cet atelier aurait lieu toutes les semaines avec 12 séances dont deux de test. Il faut au minimum 8 personnes intéressées pour que le projet voit le jour. Le coût de cette activité est de 20€ par personne.
- La famille de René Lacroix a fait un don de 150€ au CCAS à l'occasion du mariage de leur fils l'été dernier.
- Le conseil a donné son accord pour le stationnement d'un camion de pizza sur la commune le dimanche soir. Les modalités restent à préciser.
- Une aide de 35€ sera versée à l'école publique de Voiteur pour financer un voyage en classe de mer auquel un enfant du village participera.
- Une réserve de vin va être constituée afin que la commune reçoive dignement les nombreuses personnes qu'elle sollicite, tout particulièrement pour le financement des opérations. Chaque viticulteur du village pourra ainsi offrir quelques bouteilles conservées en mairie.

La séance a été levée à 20h45

La prochaine séance qui aura pour objet le budget 2010 se tiendra le 18 mars à 20h30